



PRICNAC

Promotion de la Recherche,
de l'Innovation et de la Culture
Numérique en Afrique Centrale

**TERME DE REFERENCE DU/DE LA
CONSULTANT(E) INTERNATIONAL(E)
CHARGE(E) DE L'EVALUATION EXTERNE
FINALE DU PROJET PRICNAC**



TABLE DES MATIERES

LEXIQUE DES ACRONYMES ET SIGLES	3
I- DESCRIPTION DU PROJET	4
1. Synthèse.....	4
2. Informations	4
II- PORTEE ET OBJECTIFS DE L’EVALUATION	5
1. Objectifs	5
a. Objectif global.....	5
b. Objectifs spécifiques	5
2. Critères de l’évaluation	5
a. Pertinence	6
b. Impact	6
c. Efficience.....	6
d. Efficacité.....	6
e. Pérennité/durabilité	6
3. Etat de réalisation des indicateurs du cadre logique	7
4. Recommandations pour la planification des prochaines années	7
III- QUESTIONS D’EVALUATION	7
1. Evaluation des performances du projet.....	7
2. Evaluation de la durabilité des résultats	7
3. Facteurs déterminants dans la mise en œuvre du projet	7
IV- RESULTATS ATTENDUS	8
V- PRODUITS ATTENDUS	8
VI- METHODOLOGIE	9
1. Méthodes de collectes de données	9
a. Revue documentaire.....	9
b. Collecte des données sur le terrain	9
2. Approche méthodologique : approche participative	9
VII- STRUCTURE DU RAPPORT.....	10
VIII- PROFIL DU/DE LA CONSULTANT(E)	10
IX- PROPRIETE ET CONFIDENTIALITE DES DONNEES ET DES INFORMATIONS	10
X- DUREE ET DEROULEMENT DE LA MISSION	11
XI- DOSSIER DE CANDIDATURE	11
1. Proposition Technique.....	11
2. Proposition financière	12
3. Grille d’évaluation des offres	12

LEXIQUE DES ACRONYMES ET SIGLES

AAP	Appels à propositions de micro-projets
AUA	Association des universités africaines
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
CAMES	Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur
EUR	Euro
FED	Fonds européen de développement
OBREAL	Observatorio de Relaciones Unión Europea – América Latina
OEACP	Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ONG	Organisation non gouvernementale
PME	Petites et moyennes entreprises
PRICNAC	Promotion de la recherche, de l'innovation et de la culture numérique en Afrique centrale
R&I	Recherche et Innovation
REIFAC	Réseau d'experts en ingénierie de la formation pour l'Afrique centrale et les Grands lacs
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UE	Union européenne
SWOT	Strengths, weaknesses, Opportunities, Threats (forces-faiblesses-opportunités-menaces)

I- DESCRIPTION DU PROJET

1. Synthèse

Le projet intitulé « Promotion de la Recherche de l'Innovation et de la Culture Numérique (PRICNAC) » est l'un des huit (08) projets subventionnés par le Programme Recherche et Innovation financé principalement par l'Union Européenne (UE) et le Secrétariat de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) administration contractante du 11^{ème} Fonds européen de développement (FED). Il a un budget total de 4 884 128 euros dans lequel la contribution de l'Union Européenne s'élève à 4 151 509 euros minimum soit 85% pour une durée de 48 mois.

De façon générale, ce projet ambitionne de contribuer significativement à la mise en place d'un « Environnement de recherche et d'innovation inclusif dans les pays d'Afrique centrale au service du développement durable et de la réduction de la pauvreté ».

De manière spécifique il vise à :

- Améliorer l'accès aux solutions durables générées par la recherche et l'innovation et adaptées aux réalités locales ;
- Développer et étendre les activités du réseau PRICNAC.

2. Informations

Titre	Promotion de la Recherche de l'Innovation et de la Culture Numérique (PRICNAC)
Numéro du contrat	FED-2020-421-371
Cofinancé par	<ul style="list-style-type: none">• Union Européenne (UE) principal bailleur de fonds ;• Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) administration contractante
Pays d'implémentation	Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sao-Tomé et Principe, Tchad.
Durée totale	48 mois (janvier 2021 – janvier 2025)
Chef de file	Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">• Observatorio de Relaciones Unión Europea – América Latina (OBREAL GLOBAL)• Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES)• Association des Universités Africaines (AUA)• Réseau d'experts en ingénierie de la formation pour l'Afrique centrale et les Grands lacs (REIFAC)
Budget total	4 884 128 euros
Cibles	<ul style="list-style-type: none">• 50 établissements d'enseignement secondaires ;• 99 établissements d'enseignement supérieur ;• 1 centre de recherche/réseau de recherche par pays ;• 1 entreprise privée multinationale par pays ;• 50 petites et moyennes entreprises (PME) par pays ;• 1 administration publiques nationale ou locale par pays ;• 6 ONG/associations par pays ;• Et 1 incubateur accueillant des jeunes professionnels/entrepreneurs par pays.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• OS1 : Améliorer l'accès aux solutions durables générées par la recherche et innovation et adaptées aux réalités locales ;

	<ul style="list-style-type: none"> • OS2 : Développer et étendre les activités du réseau PRICNAC.
Produits	<ul style="list-style-type: none"> • P1.1 : Les parties prenantes actives dans l'écosystème de R&I sont capables de développer, d'améliorer et de transférer des solutions durables qui sont adaptées aux réalités locales à travers des micro-projets • P1.2 : Des établissements d'enseignement secondaires et supérieures sont capables d'adapter leur offre de formations en adéquation avec le monde du travail par le biais des micro-projets • P2.1 : Le réseau PRICNAC pour la promotion de la R&I en Afrique centrale est fonctionnel
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"> • A1 : Organisation des appels à propositions de micro-projets (AAP 1 et AAP 2) • A2 : Accompagnement des micro-projets sélectionnés • A3 : Opérationnalisation du réseau PRICNAC • A4 : Gestion du projet PRICNAC

II- PORTEE ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION

1. Objectifs

a. Objectif global

L'objectif de cette évaluation finale est d'établir un bilan exhaustif du projet depuis son lancement, en fournissant une compréhension précise et approfondie de son développement, de son contexte et de son impact. Elle permettra d'évaluer la performance globale ainsi que la qualité des activités mises en œuvre.

b. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'évaluation à mi-parcours du projet sont les suivants :

- Évaluer l'intervention du projet en fonction des principaux critères d'évaluation pour mesurer sa performance globale ;
- Analyser les résultats obtenus et la qualité des actions menées pour réaliser un bilan précis de l'intervention ;
- Examiner la mobilisation et l'implication des parties prenantes, notamment les partenaires, acteurs et bénéficiaires ;
- Identifier les points de vigilance et les bonnes pratiques pour tirer des enseignements utiles à la poursuite du projet ;
- Mesurer l'impact des activités sur les groupes cibles, en évaluant les changements apportés et leur contribution au développement local ;
- Évaluer la durabilité des résultats et les facteurs de succès ou de risque pour assurer la pérennisation des actions ;
- Formuler des recommandations stratégiques pour adapter et renforcer les interventions futures ;
- Analyser l'efficacité dans la gestion des ressources, en comparant l'utilisation des moyens aux résultats obtenus ;
- Vérifier l'adéquation des activités avec les besoins actuels des bénéficiaires et du contexte local afin d'orienter les actions futures.

2. Critères de l'évaluation

Lors de l'évaluation des programmes et projets de développement, il est important de prendre en compte les critères exposés ci-après :

a. Pertinence

Mesure dans laquelle les objectifs et la conception de l'intervention correspondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et demeurent pertinents même si le contexte évolue.

b. Impact

Mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein du pays, du secteur et des institutions.

- Effets primaires et secondaires, positifs et négatifs, générés directement ou indirectement par l'intervention à long terme ;
- Comment le projet se déploie dans l'écosystème de la recherche et de l'innovation afin de permettre aux acteurs (chercheurs et entrepreneurs) de cet écosystème de pouvoir trouver des solutions durables adaptées aux réalités locales ;
- Évaluer toute incidence négative inattendue.

c. Efficience

Mesure dans laquelle l'intervention produit, ou est susceptible de produire, des résultats de façon économique et dans les temps. (Bonne gestion des ressources financières et humaines)

- Capacité d'obtenir les résultats et effets escomptés avec le moins de dépenses de ressources. Analyse du cadre logique, des activités, du chronogramme, des ressources et des indicateurs de suivi. Évaluation de tout effet négatif ;
- Analyse de la gestion directe de l'initiative : gestion des ressources financières, capacité d'organisation entre les partenaires, le personnel local, les relations avec les autorités locales, les institutions, les bénéficiaires directs, en termes de quantité, de qualité et de ponctualité ;
- Elaboration d'une analyse coûts/bénéfices : évaluer si les coûts du projet étaient justifiés par les bénéfices atteints.

d. Efficacité

Mesure dans laquelle les objectifs et les résultats de l'intervention ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les résultats différenciés entre populations.

- Répartition juste et appropriée des responsabilités entre les différents acteurs ; quelles mesures ont été ou auraient dû être prises par les partenaires et avec quelles conséquences ;
- Comment les risques ont-ils été identifiés et quelles mesures d'atténuation ont été prises ?
- Qualité du suivi : existence, précision, flexibilité et utilisation ;
- Les contributions des partenaires, des institutions, des bénéficiaires ont été fournies comme prévu ;
- La qualité de la communication.

e. Pérennité/durabilité

Mesure selon laquelle les bénéfices nets de l'intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer dans le temps.

- Implication à long terme des partenaires locaux et leur rôle dans la continuité des résultats obtenus ;
- Comme le projet est perçu par les autorités locales, quel rôle devraient jouer pour donner une continuité ;
- Mise en place des stratégies et disponibilité des ressources et des capacités nécessaires pour assurer la continuité sur place pour faciliter la viabilité à long terme de l'action.

3. Etat de réalisation des indicateurs du cadre logique

Est requise l'évaluation du niveau d'atteinte des indicateurs relatifs aux objectifs spécifiques et aux produits décrits dans le cadre logique du projet, à partir de la conception et de l'administration d'un ou plusieurs outils spécifiques.

4. Recommandations pour la planification des prochaines années

Au-delà des enjeux de redevabilité vis-à-vis des principales parties prenantes, cette évaluation poursuit également un objectif d'apprentissage visant à mettre en lumière et analyser les bonnes pratiques et leçons apprises afin de proposer des recommandations qui pourront être utiles lors de la mise en place d'un futur projet sur cette thématique.

III- QUESTIONS D'ÉVALUATION

La mission d'évaluation examinera les performances globales du programme par rapport aux résultats attendus mais s'appesantira également sur certaines questions spécifiques :

1. Evaluation des performances du projet

Les préoccupations majeures auxquelles il faudra répondre sont :

- Quelle est la performance du projet en termes d'atteinte des résultats escomptés en référence aux indicateurs et cibles du cadre de ressources et résultats et de réalisation des activités prévues ?
- En rapport avec les ressources mises à disposition et les activités effectives, quels sont les signes et preuves que le projet a atteints ou pourra atteindre ses objectifs ?
- Quelles valeurs ajoutées ou conséquences peuvent être attribuées au projet à ce stade ?
- Quel est le degré de satisfaction des diverses parties prenantes vis-à-vis du programme et des résultats atteints ?

2. Evaluation de la durabilité des résultats

La mission évaluera les possibilités de pérennisation des acquis du projet sur des aspects tels que :

- Quelle a été la contribution du projet au renforcement des capacités en matière de recherche et d'innovation et d'entrepreneuriat au niveau de la sous-région Afrique centrale ?
- Quels outils devraient être mis en place pour assurer la durabilité et la diffusion des produits assurés par le projet ?
- Le niveau de fonctionnalité et durabilité des outils réalisés.

3. Facteurs déterminants dans la mise en œuvre du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre il est important de se demander si :

- Le projet possède-t-il une vision claire des résultats à atteindre et des moyens nécessaires devant être mobilisés à cet effet ?
- Les hypothèses et les risques identifiés ont-ils été pertinents ? ont-ils été bien gérés ?
- Le projet a-t-il été bien conçu et s'insère-t-il dans les stratégies nationales de chaque pays d'Afrique centrale en matière de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat ?
- Les arrangements de gestion du projet étaient-ils adéquats et appropriés ?
- La gestion du projet a-t-elle été axée sur l'atteinte des résultats ?
- A-t-il existé des goulots d'étranglement au niveau des décaissements entre le projet et ses micro-projets ?
- Les systèmes de gestion et de rapportage ont-ils fonctionné correctement ?

IV- RESULTATS ATTENDUS

Au terme de cette évaluation, les partenaires devront disposer d'éléments pertinents pour la prise de décision. L'évaluation à cet effet, devra fournir une information d'analyse sur :

- Evaluer le degré de réalisation des activités et les résultats atteints tels que programmés dans le cadre logique du projet ;
- Identifier les facteurs ayant influencé positivement ou négativement à tous les niveaux l'atteinte des objectifs du projet ;
- Evaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficacités et la viabilité/durabilité du projet avec un accent spécifique sur, d'une part, les « modalités d'intervention » du projet et d'autre part à travers la mobilisation des micro-projets dans l'écosystèmes de recherche et innovation d'Afrique centrale ;
- Analyser les changements survenus au niveau des « groupes cibles » et déterminer la contribution du projet à ces changements. Il s'agira notamment d'identifier les effets induits et les impacts résultant des diverses interventions du projet sur les bénéficiaires finaux et sur les partenaires de mise en œuvre ;
- Evaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficacités des dispositifs : de mise en œuvre, de gouvernance, de gestion et de suivi-évaluation ;
- Déterminer les stratégies de partenariat développées et leur efficacité ou non pour l'atteinte des objectifs ;
- Définir des orientations claires, de suggestions ou de recommandations pertinentes (en termes d'objectifs à atteindre, d'actions à entreprendre, de partenariats à développer, etc.) ;
- Identifier et documenter les enseignements qui résultent de la mise en œuvre du projet en termes de bonnes ou de mauvaises pratiques.

V- PRODUITS ATTENDUS

La mission devra produire les rapports suivants :

- Un rapport initial d'évaluation – Un rapport initial doit être préparé et présenté au commanditaire durant la première semaine de la mission, par le consultant évaluateur. Il doit détailler la compréhension de l'évaluateur par rapport aux éléments qui sont évalués et pour quelle raison ils sont évalués en indiquant comment chaque question de l'évaluation obtiendra une réponse à l'aide de : méthodes proposées, sources proposées de données et procédures de collecte des données. Le rapport initial doit inclure un programme détaillé des tâches, activités et prestations ;

- Un Projet de rapport d'évaluation ;
- Un rapport d'évaluation finalisé ;
- Une présentation power point sur les résultats, conclusions et recommandations de la mission.

Le rapport final de la mission ne devra pas excéder 50 pages, annexes non comprises.

VI- METHODOLOGIE

Le/la consultant(e) détaillera dans le rapport initial l'approche méthodologique qui sera suivie pour la réalisation de la mission. Toutefois, le déroulement de la mission devrait comporter les étapes ci-après :

1. Méthodes de collectes de données

a. Revue documentaire

Exploitation de toute la documentation produite dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Au cours de cette phase, la mission procédera à une revue documentaire qui consistera entre autres, à collecter les informations disponibles sur les approches, outils, et mécanismes de planification, de mise en œuvre et de suivi du projet ainsi que la documentation générée à l'occasion de l'exécution du projet. A cet effet, une liste de documents obligatoires à considérer par la mission sera fournie à la mission. Sur cette base la mission fournira une note méthodologique.

b. Collecte des données sur le terrain

Une mission terrain au Cameroun et en République Démocratique du Congo à réaliser. La mission doit comprendre : rencontre avec les partenaires et les principales parties prenantes, visites de terrain pour vérifier les activités menées et rencontrer les bénéficiaires de projets, débriefing avec l'équipe de projet à la fin de la mission de terrain.

2. Approche méthodologique : approche participative

Il s'agit de l'organisation des réunions de travail avec les principaux acteurs et bénéficiaires sur les résultats du projet :

- Réunion de travail préalable à distance avec le Chef de file et les partenaires du consortium ;
- Rédaction de la version provisoire du rapport et partage avec l'équipe de projet pour le débriefing ;
- Finalisation du rapport en tenant compte des commentaires fournis par l'équipe de référence (les instances dirigeantes des partenaires du consortium PRICNAC et l'équipe de coordination de PRICNAC) ;
- Réunion finale avec le Chef de file, le personnel de projet et les personnes concernées pour partager les résultats et les recommandations de l'évaluation.

Avant la remise du rapport final, il faut noter que toutes les phases seront menées par l'évaluateur/trice sous la direction de l'AUF en tant que Chef de file du consortium de mise en œuvre et en collaboration avec tous les autres partenaires du projet.

En résumé, il est utile de relever que la proposition méthodologique doit comprendre tous les éléments, moyens et outils matériels et humains nécessaires à la collecte et à l'analyse qualitative et quantitative des informations demandées avec une approche orientée sur les résultats et privilégiant

les méthodologies participatives impliquant activement les partenaires et les groupes de bénéficiaires (groupes cibles).

VII- STRUCTURE DU RAPPORT

Le rapport d'évaluation version finale doit être remis à l'AUF au plus tard le 24 mars 2025. Le rapport doit être rédigé en français et peut suivre au minimum le format recommandé suivant :

- Liste des acronymes ;
- Une synthèse de quatre pages au maximum décrivant le contexte, les buts et les objectifs de l'évaluation, l'approche et les méthodes d'évaluation et un résumé des principales déductions, conclusions et recommandations ;
- L'étendue et les objectifs de l'évaluation en abordant les principales questions liées à l'évaluation ;
- L'approche et méthodes d'évaluation ;
- L'analyse des données ;
- La matrice d'évaluation sur la base des 5 critères remplie ;
- Une mise à jour des indicateurs du projet et discussion sur leur pertinence ;
- Les déductions et conclusions ;
- Les recommandations ;
- Et les enseignements tirés.

VIII- PROFIL DU/DE LA CONSULTANT(E)

La mission d'évaluation sera conduite par un(e) expert(e) spécialiste en évaluation des programmes et projets ayant une solide expérience dans la formulation et/ou l'évaluation de programmes/projets.

Il/elle doit répondre au profil suivant :

- Diplôme universitaire de deuxième cycle (minimum BAC+5) en Management des projets, en Economie numérique, en Entrepreneuriat ou tout autre discipline connexe ;
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans en matière de gestion, suivi et/ou d'évaluation de projets/programmes de développement ;
- Une solide expérience dans la conduite des évaluations de projets dans le domaine de la recherche, de l'innovation, du numérique et de l'entrepreneuriat ;
- Excellente connaissance de la langue française ;
- Excellente capacité d'écriture de rapports ;
- Une bonne connaissance de la sous-région Afrique centrale est un atout.

Le/la consultant(e) doit être indépendant(e) par rapport aux institutions de formulation et de mise en œuvre du projet.

IX- PROPRIETE ET CONFIDENTIALITE DES DONNEES ET DES INFORMATIONS

Le/la consultant (e) s'engage à traiter de manière confidentielle toute la documentation, les matériels et les informations confidentielles qui y sont contenus, qui ne devront pas être diffusés à des tiers sans le consentement écrit de l'AUF. À l'issue de l'évaluation, tous les documents disponibles (version papier et version électronique), ainsi que tous les matériaux et données collectés au cours de l'évaluation seront retournés à l'AUF au plus tard avec la remise du rapport version final. De même,

les droits d'utilisation des outils d'évaluation, des données et des rapports produits seront transférés à l'AUF avant la fin du contrat d'évaluation.

X- DUREE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

La durée estimée de la mission d'évaluation est de 35 jours ouvrables. Il est attendu que le/la consultant(e) puisse présenter dans son rapport initial, une proposition de méthodologie détaillée incluant un plan d'exécution de la mission. Toutefois, une esquisse de calendrier indicatif pourrait être comme ci-dessous :

Principales tâches à réaliser	Responsables d'exécution	Durée
Briefing avec l'AUF et les partenaires du consortium	AUF	1 jour
Élaboration et transmission d'un rapport initial : compréhension du mandat, méthodologie à suivre, - Présentation revue et validation du rapport initial par l'AUF et ses partenaires du consortium.	Consultant	1 jours
Recherche documentaire, Analyse et exploitation de la documentation, Premiers résultats de l'étude, Collecte et analyse des informations complémentaires (incluant une mission de terrain de deux semaines), Concertation et échanges avec les acteurs et partenaires... en vue de la production du Rapport provisoire	Consultant	25 jours
Présentation des résultats de l'évaluation, animation de la rencontre et rapport avec les recommandations et commentaires à considérer pour l'évaluation	Consultant	1 jour
Finalisation du rapport en tenant compte des résultats de la réunion technique et des commentaires reçus : Premier draft du rapport final	Consultant	3 jours
Débriefing avec l'AUF et ses partenaires du consortium	Consultant	1 jour
Revue du rapport après relecture des commanditaires : Version finale du rapport	Consultant	3 jours
Durée totale		35 jours

XI- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les consultant(es) invité(e)s à soumissionner devront fournir un dossier complet comportant les éléments suivants :

1. Proposition Technique

La proposition technique inclue les éléments suivants :

- La compréhension des termes de référence ;
- L'approche technique développée et la méthodologie détaillée
- Le calendrier prévisionnel de la mission ;
- Les références de deux travaux similaires antérieurs ;
- Une déclaration sur l'honneur attestant de l'absence de conflit d'intérêt.

2. Proposition financière

Il s'agit du budget total TTC intégrant la répartition budgétaire selon les différentes lignes de dépenses (Honoraires, frais de transport, hébergement, et autres frais nécessaires au bon déroulement de l'évaluation).

NB : Les dossiers devront être déposés par mail au plus tard **le 5 janvier 2025 à 23h59 heure de Yaoundé** à l'adresse pricnac@auf.org en précisant en objet « CANDIDATURE EVALUATION MICRO-PROJETS ».

3. Grille d'évaluation des offres

Les évaluations seront évaluées conformément à ma grille suivante :

Critères	Score maximum
Score offre technique	80
<ul style="list-style-type: none">• <i>Compréhension des TDR et des buts des services à fournir</i>	10
<ul style="list-style-type: none">• <i>Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, pertinence des outils proposés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés</i>	20
<ul style="list-style-type: none">• <i>Organisation des tâches et du temps</i>	10
<ul style="list-style-type: none">• <i>Expérience du consultant</i>	40
Score offre financière	20
Score total	100